

Perpignan, le 9 novembre 2023



**Monsieur René OLIVE**  
Communauté des Communes  
des Aspres  
Bâtiment Christian BOURQUIN  
Allée Hector Capdellayre – BP11  
66301 THUIR Cedex

**Objet :** Avis sur le projet de modification n° 3 du PLU de Saint Jean Lasseille  
*Affaire suivie par Fabienne DURAND*  
**Nos réf. :** 2023/145

Monsieur le Président,

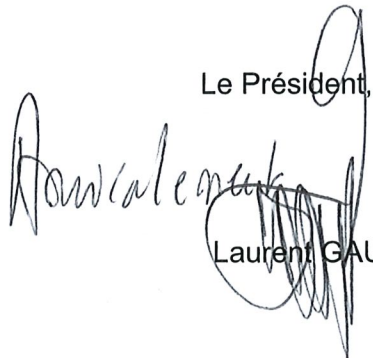
Conformément à l'art. L.132-7 du Code de l'Urbanisme, vous nous consultez pour connaître notre avis sur le projet de modification n°3 du PLU de la commune de Saint Jean Lasseille, ce dont je vous remercie.

Après examen des différents éléments que vous avez bien voulu porter à notre connaissance, la CCI des Pyrénées-Orientales, que je représente, n'a pas d'observations particulières à formuler concernant ce projet de modification simplifiée n°3. Nous constatons la suppression de l'emplacement réservé ER n°22 afin de permettre l'extension d'une activité commerciale, ce dont nous nous félicitons.

Au regard des projets de développement économique que vous portez sur votre territoire intercommunal, nous espérons que la CCI des Pyrénées-Orientales restera votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans vos opérations. Vous trouverez donc ci-joint un catalogue présentant l'offre de la CCI pour vous aider à dynamiser votre territoire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Laurent GAUZE.